

Canada  
Province de Québec  
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 2 février 2021.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue mardi 2 février 2021 à seize heure (16h), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;  
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;  
M<sup>me</sup> Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;  
M<sup>me</sup> Lise Blackburn, conseillère au district no 4;  
M<sup>me</sup> Nellie Fleury, conseillère au district no 5.  
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue;
2. Signification de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. **Administration et Développement :**
  - 4.1 Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement pour le règlement d'emprunt no 2020-468;
  - 4.2 Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement pour le règlement d'emprunt no 2020-470;
5. Affaires nouvelles:
  - 5.1
  - 5.2
6. Période de questions;
7. Levée de la séance spéciale.

#### **1. MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

#### **2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

#### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R. 2021-045**

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée**

**4. ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

**4.1 DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N<sup>o</sup> 2020-468**

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier procède au dépôt du certificat relatant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement no 2020-468 qui a pour objet de décréter l'exécution des travaux d'infrastructures d'aqueduc d'égout sanitaire et de chaussée de la 3<sup>e</sup> Rue Nord (segment 27), de la 4<sup>e</sup> Avenue Ouest (segment 28B) et de la 2<sup>e</sup> Rue Nord (Segment 21) au montant de 1 276 081\$ ainsi qu'un emprunt du même montant.

**4.2 DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N<sup>o</sup> 2020-470**

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier procède au dépôt du certificat relatant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement no 2020-470 qui a pour objet de décréter l'exécution des travaux d'infrastructure de chaussée du Rang 5 Ouest sur une longueur de 4 800 mètres et du Rang 7 Ouest sur une longueur de 2 400 mètres au montant de 976 226 \$ ainsi qu'un emprunt du même montant.

**5. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité à cet item.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

**R. 2021-046**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 16h15.

**Adoptée**

---

LOUIS OUELLET,  
Maire

---

NORMAND DESGAGNÉ,  
Directeur général et secrétaire-trésorier